

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-666368 / 50048

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50048 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ABU OBIDA Khaddouj

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19 03 2022

Nom et prénom du malade : M. ABU OBIDA Khaddouj Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : HTA - ALCA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP. 091080218
ICE: 001698148000061



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.03.22	c2			
19.04.22	c2			
06.05.22	c2			
06.06.22	c2			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

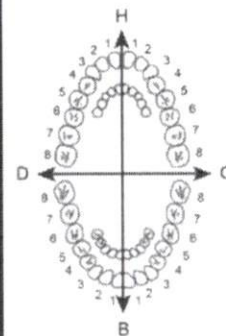
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	19/03/22	B.40	38,60
	19/04/22	B.40	38,60
	06/05/22	B.40	38,60
	06/05/22	B.40	38,60

AUXILIAIRES MEDICAUX

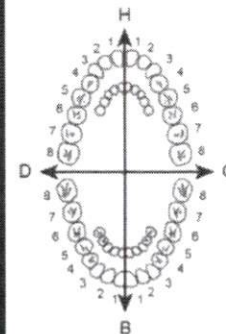
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOILET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25633412	21433552
00000000	00000000
G	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

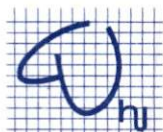
MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 06-05-22

M^{re} ABOUBIDA *had day*

LABORATOIRE HAY HASSANI

Dr. Samira BENBRAHIM

Biologiste

RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani

Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21

Fax : 05 22 89 69 88

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

20, Rue Oumaïma Sayah
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa

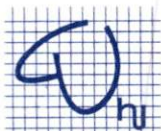
Tél. 0527 39 31 01 - Fax 0522 36 79 35
INP 091080218
ICE 001498148000061



TP



INR



Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 19-03-22

M^{re} ABOUBAKIR KHEDDJ

LABORATOIRE DR. HASSAN JAMMI
Dr. Samira BENDJAMMI
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassan
Tél: 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax: 05 22 89 69 88

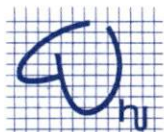


TP



INR

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
Rue Oumaima SAYAH
Bd. Mohammed VI Khadra - Casa
Tél: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35
INP 091080218
ICE 001248148000061



Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 19-04-22

M^r ABOUABIDA Khaddaj



TP



INR

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Biologiste

RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél: 05 22 89 69 87 / 05 22 89 69 88
Fax: 05 22 89 69 87

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaïma SAYAH
Bd Al Massira AL ANDALOUS - Casa
Tél: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
ICE 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35

Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Casablanca, le 06-06-22

M^r ABOUABIDA Khad daj



TP



INR

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Biologiste

RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina
Tel : 05 22 39 31 01 - Fax : 05 22 36 79 35
Bd. Al Massira Al Khadra
INP : 091080713
ICE : 001698148000061

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2022-003099

Date 19/04/2022

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 19/04/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENDRAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél: 05 22 89 69 88 / 05 22 93 32 21
Fax: 05 22 89 69 88



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biologiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Auditeur qualité en biologie médicale

Casablanca, le : 06/05/2022

Dossier N° : 060522-034



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 06/05/2022 09:47:

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	27	%
INR	:	2,89	.

Indications

TP

INR

-Prévention et traitement des thromboses
Veineuses et des embolies pulmonaires.
-Prévention des embolies systémiques.

25 à 35%

2 à 3,5

- Valve cardiaque mécanique.
- Embolies systémiques récidivants.

15 à 25%

3,5 à 5,0

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques
Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2022-003100

Date 06/05/2022

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 06/05/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honneur: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88



Casablanca, le : 06/06/2022

Dossier N° : 060622-065



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359

Prélèvement du: 06/06/2022 12:38: ***

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	27	%
INR	:	3,04	.

Indications

TP

INR

-Prévention et traitement des thromboses
Véineuses et des embolies pulmonaires
-Prévention des embolies systémique.

25 à 35%

2 à 3,5

- Valve cardiaque mécanique.
- Embolies systémiques récidivants.

15 à 25%

3,5 à 5,0

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biologiste
RDC Imm. B28 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques
Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2022-003101

Date 06/06/2022

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 06/06/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

*Note d'honneur: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes****

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr Samira BENBRAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88



Casablanca, le : 19/04/2022

Dossier N° : 190422-011



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 19/04/2022 09:55:

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	43	%
INR	:	1,86	.

Indications

TP

INR

-Prévention et traitement des thromboses
Veineuses et des embolies pulmonaires.
-Prévention des embolies systémiques.

25 à 35%

2 à 3,5

- Valve cardiaque mécanique.
- Embolies systémiques récidivants.

15 à 25%

3,5 à 5,0

LABORATOIRE HAY HASSANI
Samira BENBRAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél. : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88



Casablanca, le : 19/03/2022

Dossier N° : 190322-008



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 19/03/2022 08:27

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine : 15 %
INR : 4,90

Indications

TP

INR

-Prévention et traitement des thromboses
Veineuses et des embolies pulmonaires.
-Prévention des emboloies systémique.

25 à 35%

2 à 3,5

- Valve cardiaque mécanique
- Embolies systémiques récidivants.

15 à 25%

3,5 à 5,0

LABORATOIRE HAY HASSANI
Samira BENBRAHIM
Biologiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél. : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2022-003098

Date 19/03/2022

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 19/03/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

*Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes****

LABORATOIRE HAY HASSANI

Dr. Samira BENBRAHIM

Biologiste

RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani

Tél : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21

Fax : 05 22 89 69 88